la sécurité sociale

UCANSS

Au service des acteurs de la Sécurité sociale

Fiche synthèse[1] - Règlement de la Consultation

Intitulé du marché : *Fourniture d'équipements de salle du courrier au bénéfice de la Sécurité sociale*

Référence de la consultation : 26AC20

Identification du pouvoir adjudicateur :

Union des Caisses Nationales de la Sécurité Sociale (UCANSS)
6, Rue Elsa Triolet – 93100 Montreuil

Profil acheteur : PLACE | Assistance en cas de difficultés Assistance

Dates clés du marché

Date Limite de Remise des Offres (DLRO) : Le 18 décembre 2026 à 12h00

Date limite pour poser des questions sur PLACE : 8 décembre 2026 à 14h00

[1] *Ce document constitue une synthèse, non contractuelle, établie à des fins exclusivement informatives. Il vise à présenter les principaux enjeux de la consultation et à faciliter la préparation et le dépôt des offres par les entreprises.*

La consultation

- **Nature du marché :** ☒ Services ☒ Fournitures ☐ Prestations intellectuelles

- **Lien pour accéder au marché sur PLACE :** https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=3080654&orgAcronyme=s7h

- **CCAG applicable :** CCAG – FCS (Fournitures courantes et de services)

- **Code(s) CPV :**
  - Code principal : 30131000-6 : Équipement de salle du courrier
  - Code(s) complémentaire(s) :
    - 30131400-0 Machines à affranchir
    - 30131500-1 : Machines à ouvrir le courrier
    - 30131600-2 : Machines à cacheter le courrier

- **Procédure :** ☐ Procédure adaptée (MAPA) ☒ Procédure formalisée
  ☒ Appel d'offre ouvert (AAO)
  ☐ Appel d'offre restreint (AOR)

- **Publicité**

  ☒ Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (BOAMP)

  ☒ Journal Officiel de l'Union Européenne (JOUE)

- **Technique d'achat :**

☐ Marché ordinaire

☒ Accord-cadre → ☒ Mono-attributaire ☐ Multi-attributaire

☐ Bons de commande ☐ Marchés subséquents ☒ Mixtes → Accord cadre exécuté par l'émission de marchés subséquents qui donne lieu à des bons de commande.

- **Durée de validité des offres : 150 jours** à compter de la Date Limite de Remise des Offres (DLRO)
- **Allotissement :**

☒ Oui → ☒ Allotissement technique ☐ Allotissement géographique Nombre de lots : 3
☐ Non – Marché global non alloti

  - Lot n°1 : Machines à affranchir et de marquage de courrier industriel ;
  - Lot n°2 : Matériels d'ouverture de plis 1 côté ;
  - Lot n°3 : Matériels de mise sous pis.

- **Variantes :** ☒ Oui ☐ Non – *Voir pièces du marché*
- **Prestations Supplémentaires éventuelles (PSE) :** ☒ Oui ☐ Non - *Voir pièces du marché*

- **Durée du marché :** 5 ans maximum

  → **Durée initiale :** L'accord-cadre est conclu pour une période ferme de deux ans à compter de sa date d'effet

  → **Reconductions** ☒ Tacite ☐ Expresse | Modalités : Marché reconductible tacitement trois fois pour une nouvelle période d'une année.

  Dans la mesure où l'UCANSS ne souhaiterait pas reconduire l'accord-cadre, elle devra en informer par lettre recommandée avec accusé de réception le Titulaire deux mois avant la date anniversaire de l'accord-cadre.

  - **Développement durable –** *Voir pièces du marché*

☒ Critère de sélection environnementale	☒ Critère de sélection sociale
☒ Clause d'exécution environnementale	☒ Clause d'exécution sociale

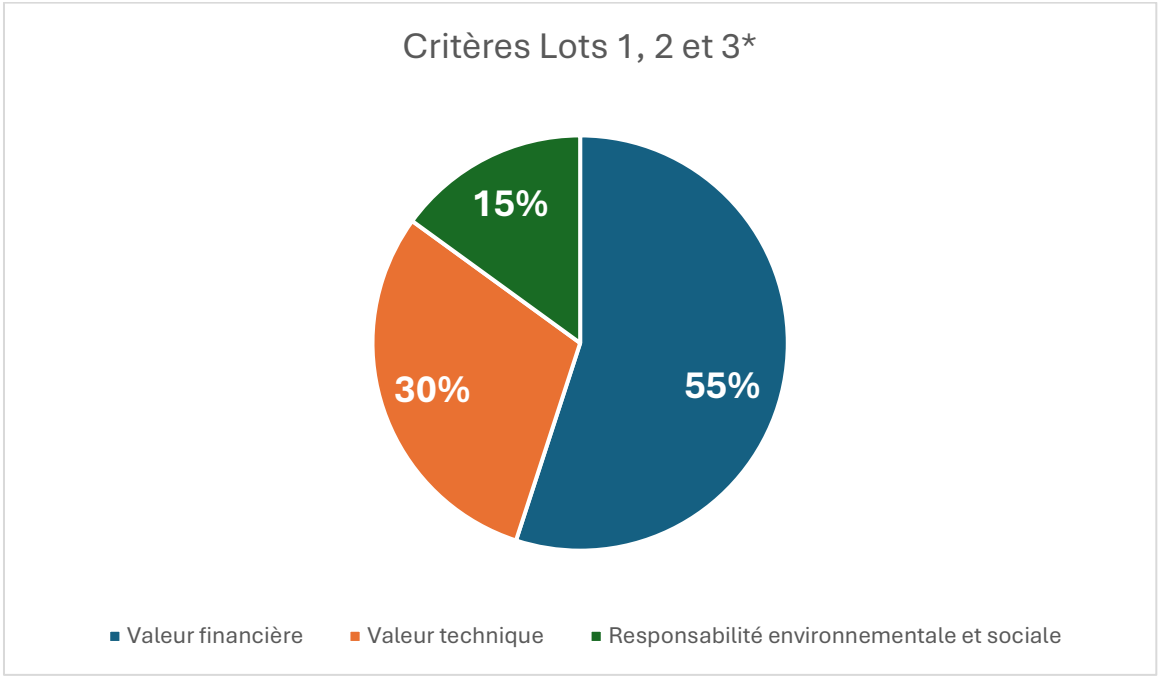
Comprendre les règles

Pour candidater, vous devez :

Ne pas être **exclu de la commande publique**

Disposer des **compétences financières, techniques et professionnelles requises par l'acheteur**

Qualifications demandées : ☒ Néant ☐ Oui



** Pour chacun des lots, les sous-critères et pondérations afférentes sont disponibles dans le Règlement de la Consultation et dans le Cadre de Réponse Technique (CRT)*

Préparer sa réponse

● **Candidater individuellement ou à plusieurs –** *pour plus de détails, voir le RC*

● **Constituer mon dossier de réponse**

Le dossier de réponse du candidat doit être rédigé en français (ou accompagné d'une traduction) et libellé en euros.

Dossier « *Candidature* »
☑ Lettre de candidature (DC1) ☑ Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (DC2) ☑ BEGES (Bilan d'Emission de Gaz à Effet de serre) ou si pas soumis à l'obligation : des éléments en lien avec les émissions de de gaz à effet de serre liées aux prestations ☑ Si le candidat est en redressement judiciaire : la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ☑ Le candidat peut également joindre les certificats délivrés par les administrations fiscales et sociales **Documents relatifs aux capacités professionnelles, techniques et financières du candidat** ➢ ***Capacité économique et financière*** ☑ Une déclaration concernant le chiffres d'affaires globale et le chiffres d'affaires liés aux prestations du marché au cours des 3 derniers exercices (sauf si cela figure dans le DC2) ☑ Attestation d'assurance pour les risques professionnels en cours de validité ➢ ***Capacité technique et professionnelle*** ☑ Pour le lot 1 : les agréments de la Poste sur chacune des machines à affranchir proposées par le candidat ☑ Une déclaration indiquant les effets moyens annuels du candidat ainsi que l'importante que personnel d'encadrement au cours des 3 derniers exercices (sauf si cela figure dans le DC2) ☑ Présentation des principales références exécutées au cours des 3 dernières années **Il est à noter que les entreprises de création récente pourront justifier de leurs capacités financières et techniques et de leurs références professionnelles par tout autre moyen.**

Dossier *« Offre »*
Pour chacun des lots où le candidat soumissionne : ☑ Acte d'engagement (ATTRI1) et ses annexes : • Bordereau de prix, dument complété • Le cadre de réponse technique (CRT) correspondant au lot concerné En cas de présentation d'une variante, le candidat devra transmettre deux cadres de réponse distincts : l'un relatif à l'offre de base et l'autre à la variante proposée. Le candidat devra identifier clairement chacun de ces documents en faisant apparaître explicitement la mention « Offre de base » ou « Variante » dans l'intitulé du fichier concerné. Il est à noter que la présentation d'une variante ne nécessite pas la remise d'un bordereau distinct : un seul bordereau est attendu, intégrant les prestations de l'offre de base et celles relatives à la variante.

Déposer mon dossier de réponse

Un conseil : bien s'y prendre à l'avance !

- Transmission du pli électronique exclusivement ;
- Tout pli reçu hors délai est irrecevable et ne fera l'objet d'aucun examen ;
- Tout document contenant un virus Informatique sera archivé et considéré comme non reçu ;
- Un nouveau dépôt vaut annulation et remplacement complet de l'offre précédente.

☞ **Régularisation des offres :**

- L'acheteur pourra autoriser la régularisation des offres irrégulières, à condition qu'elles ne soient pas anormalement basses (OAB) ;
- Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

Connaitre les résultats de la consultation



- À l'issue de l'analyse des offres, l'acheteur informera tout candidat du sort réservé à sa réponse. Quelle que soit la décision de l'acheteur, le candidat en sera informé ;

- Si le candidat arrivé en tête du classement ne dispose pas des documents prouvant sa situation administrative et fiscale, le marché pourra être attribué au candidat suivant au classement.

Recours





- Référés précontractuels (avant la signature du marché) et contractuels (après la signature) – voir le Code de Justice Administrative (CJA).

Tribunal compétent :

Tribunal administratif de Montreuil - https://montreuil.tribunal-administratif.fr

7, rue Catherine Puig 93 558
MONTREUIL CEDEX

Greffe du Tribunal administratif de Montreuil - greffe.ta-montreuil@juradm.fr